

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2016

Présents : J. ARCAS, JC BRANVILLE, D. FERLET, C. CRE, E. JULIEN, R. SANDOVAL, P. RIQUIN, W. FOSTER, K. SULTER, M. BARRAL, O. BALOT, B. COVEMACKER

Procurations : P. DOUR à C.CRE, PM GUIRAUD à J. ARCAS, S. VIDAL à R. SANDOVAL

Ouverture de la séance à 18h30

Monsieur le maire demande s'il y a des observations ou des modifications à apporter sur le compte rendu de la séance du conseil en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### À L'ORDRE DU JOUR

➤ **Etude Patrimoniale des Bâtiments dit « de la Commanderie » dans lesquels sont implantés la Chapelle Saint Etienne et le Musée d'arts et traditions populaires.**

Rapporteur : **Jean-Claude Branville**

Lancer une mission d'expertise technique dans le cadre d'un marché de prestation Intellectuelle. Le conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour poursuivre cette affaire.

Adopté à l'UNANIMITE

➤ **Indemnité Receveur Municipal – Exercice comptable 2015**

Jean Arcas demande le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire.

D'accorder L'indemnité au taux de 100% par an

Attribuer cette indemnité pour l'exercice 2015 à Monsieur Daniel GIBELIN, receveur municipal pour un montant brut de 403.13 €, soit un montant net hors charges de 367.43 €.

Soumis au vote, l'avis favorable pour le montant de cette indemnité a été adoptée par 11 voix pour et 4 abstentions

➤ **Cession gratuite de terrains – Le Peyral (Commune d'Olargues / Véronique MOLIERES)** Rapporteur : **Jean-Claude Branville**

Demande de délibérations du Conseil pour la cession et l'acquisition de terrain au Peyral entre la Commune d'une part et Mme Véronique MOLIERES d'autre part en vue de faciliter l'accès technique au Bassin d'alimentation en eau potable de la commune et de régulariser une situation incohérente.

Nécessite deux délibérations :

1/ Achat par la commune de la parcelle nouvellement numérotée C980 d'une superficie de 70 centiares à Mme MOLIERES Véronique.

Adopté à l'UNANIMITE

2/ Cession par la commune de la parcelle nouvellement numéroté C978 d'une superficie de 1 are et 41 centiares à Mme MOLIERES Véronique.

Ces deux opérations seront réalisées à titre gratuit par acte administratif de la commune.

Adopté à l'UNANIMITE

➤ **Jean Arcas propose l'éventuelle acquisition du terrain « Le rivage »**

Mme GOUDOU met en vente le terrain dit « Le Rivage » sur lequel la commune d'Olargues à aménager la plage.

Afin de mettre en valeur les bords de la rivière, en cas de vente, la Mairie souhaite acquérir ce terrain pour la somme de 2990 € (+/- 15%) selon l'estimation des domaines. Le terrain est en zone inondable sauf le parking en bord de la route départementale.

Le conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour suivre cette affaire.

Adopté à l'UNANIMITE

➤ **Inscriptions de crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget principal 2016.**

Rapporteur : **Didier FERLET**

Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses sur les comptes suivants, et pour les montants maximum précisés ci-dessous :

Chapitre 20 – immobilisations incorporelles : 4926.50 €

Chapitre 21 - immobilisations corporelles : 266 911.25 €

Adopté à l'UNANIMITE

➤ **Maitrise d'œuvre pour l'extension de réseau de collecte des eaux usées sur les quartiers de la Siège, de Nalbio et du Peyral.**

Rapporteur : **Jean-Claude Branville**

Afin de lancer le marché public de maîtrise d'œuvre, les services du SATESE-AMO (Conseil Départemental de l'Hérault) ont établi un projet concernant les études de conception des ouvrages et la direction des travaux.

La validation de ce programme est indispensable pour la finalisation du PLU.

Autorise Monsieur le Maire à valider le programme du marché de maîtrise d'œuvre pour la création du réseau de collecte défini ci-dessus, et de signer tout document relatif à ce marché.

Adopté à l'UNANIMITE

➤ **Contrat de prestation de service pour la gestion et l'entretien des postes de relevage du réseau d'assainissement**

Rapporteur : **Didier FERLET**

Un nouveau contrat de prestation de service nous est proposé par « La Lyonnaise des eaux » pour la gestion et l'entretien des postes de relèvement du réseau d'assainissement de la commune. Ce nouveau contrat établi pour une période de 3 ans permettra de surveiller l'état des matériels et principalement des pompes afin de prévenir des pannes intempestives et onéreuses.

Montant annuel du contrat : 3 900.00 € HT

Adopté à l'UNANIMITE

➤ **Présentation et Communication des décisions prises en bureau**

**1<sup>ère</sup> tranche de travaux « Salle polyvalente »**

Rapporteur : **Jean-Claude Branville**

Suite à la délibération pour le contrat de Maitrise d'œuvre pour l'Architecte Gérard SAMPER, le permis de construire a été déposé pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux pour un montant HT de 120 000,00€.

**Recensement**

Rapporteur : **Christiane Cré**

La réglementation nous impose l'emploi de 2 agents recenseurs en fonction de la population de la commune.

Délibération pour l'embauche de 2 personnes pour la durée du recensement (du 21/01/2016 au 20/02/2016).

Après avoir reçu les candidats, nous avons sélectionné Mme CARPENTIER Patricia, et Mme SULKOVSKI Claire.

Adopté à l'UNANIMITE

**Travaux d'Assainissement**

Jean Arcas demande au conseil municipal de donner mandat au département de l'Hérault pour passer un accord Cadre entre l'Agence de l'eau et le Conseil Départemental.

**Fourrière**

Suite à la délibération en date du 1<sup>er</sup> décembre et la rupture du contrat avec la fourrière d'Aussillon (Tarn), le conseil municipal donne son accord pour qu'une convention soit établie entre la Communauté de commune Orb-Jaur et la fourrière de Béziers pour une participation communale annuelle sur la base de 1.02 € par habitant. Ces conditions étant déjà opérationnelles.

## **Décisions modificatives concernant le budget principal ainsi que le budget d'assainissement pour l'exercice 2015.**

Rapporteur : **Didier FERLET**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de décision Modificative concernant le budget principal de la commune (exercice comptable 2015).

Cette décision modificative se substitue à celle prise lors de la réunion du conseil Municipal du 8 septembre 2015. Adopté à l'UNANIMITE

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **Aire de Camping-Car**

Rapporteur : **Didier FERLET**

Nous avons obtenu du Conseil Départemental et de la Région les notifications de subvention. Le projet a été inscrit par le Pays Haut Languedoc et Vignoble dans le Programme LEADER pour le projet d'aire de Camping-Car de 13 emplacements sous le parking de la halle des Sport. Les travaux d'aménagement débuteront courant Mars et l'aire sera mise en service entre fin mai et mi-juin.

### **Camping**

Jean Arcas nous informe que le nouveau sous-préfet organisera une réunion avec les techniciens à la sous-préfecture pour tous les campings de son arrondissement.

### **PLU**

Nous devons prévoir une réunion publique avec la responsable du Parc Naturel Régional du haut Languedoc en matière d'environnement de logement pour exposer aux habitants les méthodes liées aux impératifs du Plan Local d'Urbanisme.

### **Cadastre - Rapporteur : Jean-Claude Branville et Didier Ferlet**

Les services du Cadastre ont effectué une mission d'expertise et de vérification des données sur la commune.

Cela a permis de prendre en comptes plusieurs bâtiments publics ou Maisons individuelles qui ne figuraient pas sur les plans du Cadastre de la commune.

Cette opération doit également faciliter la mise à jour des données pour élaborer le dossier du PLU.

### **Campotel**

Des jeunes du Collège ont vandalisés le Campotel. Bris de vitres et de vaisselles, extincteurs déchargés, et autres dégradations. Des témoins les ont vus. Nous avons déposés une plainte en Gendarmerie et nous poursuivrons toutes personnes qui se trouveraient dans le Campotel sans autorisation. Le principal du collège a fait passer un courrier aux parents afin qu'ils soient conscients des risques qu'ils prennent de par les éventuelles exactions de leurs enfants.

### **Anciens Combattants (Section d'Olargues)**

Lors de l'Assemblée générale qui s'est tenu le 15 janvier en Mairie d'Olargues, monsieur AVVOCATO a confirmé sa démission du poste de président.

Une réunion de bureau est prévue le 6 février à 16h30 afin de désigner un nouveau président. Monsieur Sébastien COSTE est candidat.

### **Pétanque cheminote**

L'association s'est mise en sommeil. Afin de ne pas laisser à l'abandon le boulodrome couvert. Monsieur Sébastien Coste se propose au poste de Président pour relancer l'activité.

### **Emission « SUPER HERAULT »**

Le conseil Départemental de l'Hérault, par la voix de son Président, souhaite qu'une prochaine étape de l'émission de France Bleu Hérault se déroule à Olargues.

C'est avec un grand plaisir que nous accueillerons les animateurs de France Bleu Hérault.

### **Réseau Orange (portables)**

Retour sur la Pétition Réseau Orange : Des personnes se sont manifestés auprès de la Mairie pour signer la pétition concernant le réseau (ou plutôt l'absence de réseau) sur la commune. Elle est toujours ouverte et nous accueillons toujours les signatures. Plus nous serons nombreux plus l'impact auprès de l'opérateur sera important.

### **Chemin de Lupec**

De gros trous dans le chemin rendent l'accès à ce hameau de plus en plus difficile. Didier FERLET est chargé de trouver une solution.

### **Spectacle des « Goulamask »**

Ils bénéficieront de la location gratuite de la salle polyvalente, pour l'organisation d'un Baletti le 12 février et d'un concert le 13 février.

En échange ils nous proposent une animation gratuite lors d'une fête (Pourquoi pas le carnaval ou la Brouette en mai)

### **Spectacle du 3 janvier après-midi**

Rapporteur **Elyane Julien**

Les personnes qui ont assisté à ce spectacle étaient satisfaites

Plus rien n'étant à l'ordre du jour....

La séance est levée à 20h30

